

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 19 mai 2025

Date de la convocation :

13/05/2025

Date affichage : 13/05/2025

Membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants: 9

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions : 0

dix-neuf mai deux mille vingt-cinq à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de LAVERGNE, régulièrement convoqué, s'est réunie sous la présidence de Didier BES.

Présents : Didier BES, Thierry BOUSSAC, Patrick BOY, Véronique CANITROT, Aurore COUDERC, Manon BENNE, Chantal MASMAYOUX, Johan MAZIERO, Céline SER

Représentés:

Excusés: Dominique FROMENTEZE, Jean-Louis RIGOUSTE

Absents:

Secrétaire de séance: Manon BENNE

Délibération N° :

DE_2025_36

Objet : Abrogation de la délibération n° 2011_35 du 09/06/2011 concernant la vente d'herbe sur pied à Monsieur Serge MASMAYOUX -

Monsieur le maire donne lecture du courrier, reçu de Monsieur Serge MASMAYOUX en date du 12/05/2025 demandant la résiliation de la vente d'herbe sur pied concernant les parcelles de la commune au lieu-dit "Bertrand" route du Mas de Bergues n° AE 0200 et au lieu-dit "Lautine" n° AC 0114 et 0115.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **ABROGE** la délibération n° 2011_35 du 09/06/2011, 2^{ème} paragraphe, correspondant à Mr Serge MASMAYOUX à compter du 19/05/2025.

Ainsi fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt et publication à la date figurant sur l'accusé de réception AR sous-préfecture de GOURDON.

Le Président de séance
Didier BES



Le Secrétaire de séance
Manon BENNE

